

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Criminologie

GUIDE DE L'ÉTUDIANT 2018

*Maîtrise en Droit
en criminologie et sécurité*

Version du 24/07/2018



Les informations de ce guide sont fournies à titre indicatif. L'étudiant consultera avec attention le Plan d'études 2018-2019 de la *Maîtrise universitaire en Droit en criminologie et sécurité*, le règlement associé à cette maîtrise, ainsi que le *Règlement 2018 de l'ESC* qui seuls font foi. Tous ces documents sont disponibles sur le site Internet de la Maîtrise.

INDEX

BIENVENUE A L'ECOLE DES SCIENCES CRIMINELLES 3

INFORMATIONS GENERALES

1. DIRECTION DE L'ESC ET SECRETARIATS	4
2. ACCES AU BATIMENT	4
CAMPUS CARD	4
3. IMPRESSIONS ET PHOTOCOPIES	4
CREDIT D'IMPRESSION	4
4. INFORMATIQUE / INTERNET DE L'UNIL	5
5. INTERFACE <i>MYUNIL</i> ET DOCUMENT DE COURS	5
6. BIBLIOTHEQUE DE L'ESC	5
PASSERELLE «CRYPTO»	5
LECTURES RECOMMANDEES	5
7. PLAN ET LISTE DES BATIMENTS	6

INFORMATIONS PRATIQUES

1. INSCRIPTION AUX COURS	7
ATTENTION! COURS EN FACULTE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES	7
2. INSCRIPTIONS AUX EXAMENS	7
ATTENTION! COURS EN FACULTE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES	7
3. EXAMENS	7
TRAVAUX A RENDRE	7
EXAMENS ORAUX	7
4. IMMATRICULATION A L'UNIL ET ADMISSION A LA <i>MAITRISE EN CRIMINOLOGIE ET SECURITE</i>	7
5. ATTESTATIONS ET FORMULAIRES	7
ATTESTATION DE COURS	7
6. CALENDRIER ACADEMIQUE	8

INFORMATIONS RELATIVES A LA *MAITRISE EN CRIMINOLOGIE ET SECURITE*

1. CORPS ENSEIGNANT ET CORPS INTERMEDIAIRE ESC	9
2. DUREE DES ETUDES ET HORAIRES	10
STAGE DANS LE CADRE DU MEMOIRE DE MAITRISE	11
3. EXIGENCES	11
4. OBTENTION DU TITRE DE LA MAITRISE	11
BREVET D'AVOCAT	11
REMISE DES DIPLOMES	11
5. MEMOIRE ET SEMINAIRE	11
MEMOIRE DE CRIMINOLOGIE	11
COURS-SEMINAIRE DE CRIMINOLOGIE ET PRESENTATIONS INDIVIDUELLES	12
DEFENSE DU MEMOIRE	12
6. MOBILITE	13

BIENVENUE A L'ECOLE DES SCIENCES CRIMINELLES

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de parfaire votre formation en vous orientant vers le domaine de la criminologie. Nous nous en réjouissons et vous souhaitons d'ores et déjà plein succès dans vos études au sein de l'ECOLE DES SCIENCES CRIMINELLES [ESC].

L'UNITÉ DE RECHERCHE EN CRIMINOLOGIE (ci-après Unité de Criminologie) est un centre de recherche dynamique et riche en bases de données concernant des thèmes majeurs de la criminologie : victimisation, délinquance juvénile, violences à l'encontre des femmes, homicides et suicides, problématique de la politique en matière de drogues, statistiques européennes de la criminalité et des prisons, sanctions alternatives (travail d'intérêt général et bracelet électronique), récidive, etc. Ces bases de données sont à la disposition des étudiants qui souhaitent développer un thème criminologique particulier dans le cadre de leur mémoire de maîtrise.

Notre programme est polyvalent et ouvert sur différentes disciplines, ainsi que sur la pratique. Cela comporte parfois des difficultés de coordination entre les cours, notamment lorsqu'il s'agit d'enseignements dispensés par d'autres facultés. Alors, n'hésitez pas à nous approcher en cas de questions ou d'éventuelles difficultés pratiques.

Le présent guide est destiné à vous aider à planifier votre programme d'études. Il comporte une première partie consacrée aux informations pratiques (locaux, informatique, etc.), et une seconde partie dans laquelle vous trouverez les informations relatives aux cours et aux professeurs rattachés à l'ESC.

D'ores et déjà, nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans vos études.

Professeur Marcelo F. AEBI

Vice-directeur de l'ESC
Responsable de la Maîtrise en criminologie et sécurité

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Vous trouverez une foule d'informations pratiques pour les étudiants sur les différentes pages Internet de l'UNIL (<http://www.unil.ch>) ou de l'ESC (<http://www.unil.ch/esc>).

1. DIRECTION DE L'ESC ET SECRÉTARIATS

Direction de l'ECOLE DES SCIENCES CRIMINELLES

Prof. Olivier Ribaux, directeur
olivier.ribaux@unil.ch
Prof. Marcelo F. Aebi, vice-directeur
marcelo.aebi@unil.ch
Prof. Pierre Esseiva, vice-directeur
pierre.esseiva@unil.ch

Secrétaire de direction de l'ECOLE DES SCIENCES CRIMINELLES

Mme Anne MARVILLE
anne.marville@unil.ch

Secrétaire

Mme Virginie LUDI
virginie.ludi@unil.ch

Secrétaire de l'UNITE DE CRIMINOLOGIE

Mme Dominique VIOTTI
dominique.viotti@unil.ch

L'étudiant inscrit à la Maîtrise en criminologie et sécurité s'adressera en premier lieu à Mme **Dominique VIOTTI** (bureau 6301) pour toute question administrative ou toute question relative à l'organisation des études en général.

Pour toute question liée aux **examens** (inscriptions, dates, modalités, etc.), veuillez directement prendre contact avec Mme **Anne MARVILLE** (bureau 6302).

Mme Dominique VIOTTI reçoit les étudiants aux heures de réception indiquées ci-dessous ou sur rendez-vous. Merci d'informer le secrétariat de l'Unité de Criminologie de tout changement d'adresse, changement de filière ou arrêt des études (exmatriculation).

Secrétariat de l'Unité de Criminologie Heures de réception

mardi: 10h-12h – 14h-16h
jeudi: 10h-12h – 14h-16h

Les collaboratrices et collaborateurs de l'Unité de Criminologie (bureaux 6307, 6309, 6311 à 6313) sont disponibles pour des questions relatives aux cours ou aux examens dispensés au sein de l'ESC.

2. ACCÈS AU BÂTIMENT

De par les différentes activités de l'ESC, l'accès au bâtiment *Batochime* [BCH] est soumis à certaines restrictions et exigences de sécurité. **L'accès au 6^{ème} étage du BCH est autorisé seulement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 sauf durant les sessions d'examens.**

Il est possible d'accéder au 6^{ème} étage du BCH en prenant les escaliers depuis le 5^{ème} étage et en sonnant à l'entrée du sas de sécurité.

Campus Card

En principe, votre carte d'étudiant – CAMPUS CARD – vous est fournie par le service des immatriculations; en cas de problème, vous pouvez consulter la page Internet de référence (<http://www.unil.ch/campuscard>).

Cette carte est en même temps votre carte de légitimation, votre carte de bibliothèque, votre porte-monnaie électronique ainsi que, dans certaines conditions, votre carte d'accès.

Vous pourrez ainsi utiliser votre CAMPUS CARD pour accéder au 6^{ème} étage du BCH par l'ascenseur (uniquement pour les étudiants de 2^e année et au secteur 3). Votre accès sera validé quelques semaines après la rentrée.

Attention, il n'y a pas toujours quelqu'un pour vous ouvrir!
IMPORTANT: les étudiants ne doivent en aucun cas laisser entrer quelqu'un qu'ils ne connaissent pas dans les locaux de l'ESC, ni prêter leur carte à qui que ce soit.

Pour tout problème d'accès, merci de contacter M. Eric Dürst (tél.: 021/ 692 46 34 ou eric.durst@unil.ch).

3. IMPRESSIONS ET PHOTOCOPIES

Crédit d'impression

Des bornes PrintUNIL sont à disposition à travers le campus, les plus proches sont situées dans les bâtiments Batochime (niveau 6), Amphimax (niveau 4) et Amphipôle (niveau 1). Vous disposez de 600 pages d'impression gratuites par année académique ; pour recharger vos crédits :

<https://www.unil.ch/ci/fr/home/menuintst/catalogue-de-services/impression-et-numerisation/imprimantes-multifonctions---printunil-public/documentation/francais/recharge-de-credits.html>

4. INFORMATIQUE / INTERNET DE L'UNIL

Une fois inscrit, le CENTRE INFORMATIQUE (CI) vous fera parvenir par la poste un «**USERNAME**» et un «**PASSWORD**» qui vous donneront accès aux diverses ressources informatiques de l'UNIL.

Dès que vous disposez de votre adresse email, vous devez l'activer: aller sur la page :
<https://www.unil.ch/ci/fr/home/menust/catalogue-de-services/authentification-et-comptes/compte-informatique/documentation/activation.html>. L'accès à votre email se fait via le site: <https://owa.unil.ch/>.

Pour consulter vos emails ou internet, des bornes (iMac®) sont à votre disposition sur tout le site de l'UNIL. Des ordinateurs sont également à la disposition des étudiants au 2^{ème} étage du BCH 2107; l'identification se fait avec vos informations d'accès email sur le réseau AD.

Si vous avez un problème d'accès aux ressources informatiques de l'UNIL, téléphonez au HELP DESK du CI (021/692.22.11 ou, en interne, 2211). Il est vivement conseillé de changer de mot de passe lors de votre première connexion. En cas de perte de votre mot de passe, vous pouvez passer au guichet du CI (AMPHIMAX), afin qu'il vous soit fourni un nouveau mot de passe.

Une fois votre accès validé, il est impératif d'envoyer un email à Mme Dominique VIOTTI (dominique.viotti@unil.ch), afin qu'elle puisse ajouter votre adresse à la liste de diffusion de l'Unité de Criminologie.

ATTENTION: Toutes les informations se rapportant à l'organisation et aux études de la *Maîtrise en droit en criminologie et sécurité* vous seront envoyées par email à votre adresse @unil.ch

Si vous êtes en possession d'une autre adresse email, il vous est possible de rediriger vos emails de l'UNIL sur votre adresse privée (Marche à suivre: http://www.unil.ch/ci/page2572_fr.html).

4. INTERFACE MYUNIL ET DOCUMENT DE COURS

L'interface *myUnil* (<http://my.unil.ch>) est votre bureau virtuel personnel, accessible depuis tout poste connecté à Internet; elle met à votre disposition différents outils académiques et administratifs utiles à votre vie universitaire.

Sauf indication contraire, les documents de cours sont disponibles dans l'interface *myUnil*, y compris tous les documents présentant les consignes relatives au séminaire et au mémoire de criminologie.

5. BIBLIOTHÈQUE DE L'ESC

L'Unité de Criminologie dispose de nombreux ouvrages et revues se rapportant à la criminologie; ils se trouvent dans la *Bibliothèque* située au Rolex Learning Center à l'EPFL. Les ouvrages sont répertoriés sur le catalogue NEBIS (<http://www.nebis.ch>). L'Université de Lausanne dispose aussi de nombreux ouvrages et revues utiles à la criminologie et répertoriés sur le réseau Renouvaud <https://www.bcu-lausanne.ch/renouvaud/>

Dans la mesure où vous souhaitez photocopier des articles, vous pouvez acheter une **carte de photocopies** auprès du personnel de la bibliothèque. Vous avez en outre la possibilité de **scanner** des ouvrages et de transférer ces documents vers votre adresse email. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez contacter le personnel de la bibliothèque.

Par ailleurs, la **BIBLIOTHÈQUE CANTONALE UNIVERSITAIRE [BCU]** de l'UNIL offre l'accès en ligne à de nombreux périodiques électroniques, dont notamment les journaux faisant partie de la collection *Criminology* de la maison d'édition SAGE, ainsi qu'à différentes bases de données de recherche bibliographique, comme les *Criminal Justice Abstracts*.

Ces différentes ressources vous seront fort utiles durant vos études et sont détaillées dans le document présentant les consignes du séminaire et du mémoire de criminologie (<http://my.unil.ch/>).

Passerelle «crypto»

La passerelle «crypto» vous permet notamment d'accéder aux ressources bibliographiques en ligne des bibliothèques (p. ex. bases de données, périodiques électroniques) depuis n'importe quel ordinateur disposant d'une connexion Internet.

Il vous suffit pour cela de vous connecter sur la page: <https://crypto.unil.ch/>, et d'entrer vos clés d'accès personnelles de l'UNIL. Vous devez ensuite simplement indiquer les pages que vous souhaitez consulter dans le champ «Adresse». Par exemple: <http://perunil.unil.ch> pour une liste des périodiques disponibles ou, pour accéder aux bases de données de la bibliothèque: <https://www.bcu-lausanne.ch>.

Lectures recommandées

La lecture des ouvrages suivants vous sera fort utile durant vos études de criminologie:

- AEBI, M. F. (2006). *Comment mesurer la délinquance ?* Paris: Armand Colin
- CUSSON, M., DUPONT, B., & LEMIEUX, F. (Eds.). (2008). *Traité de sécurité intérieure*. Lausanne: PPUJ.
- JENDLY, M., (2013). *Prévenir la criminalité: oui... mais comment ?* Grolley: L'Hèbe.
- KILLIAS, M., AEBI, M. F. & KUHN, A. (2012). *Précis de criminologie* (3^e éd.). Berne: Staempfli.

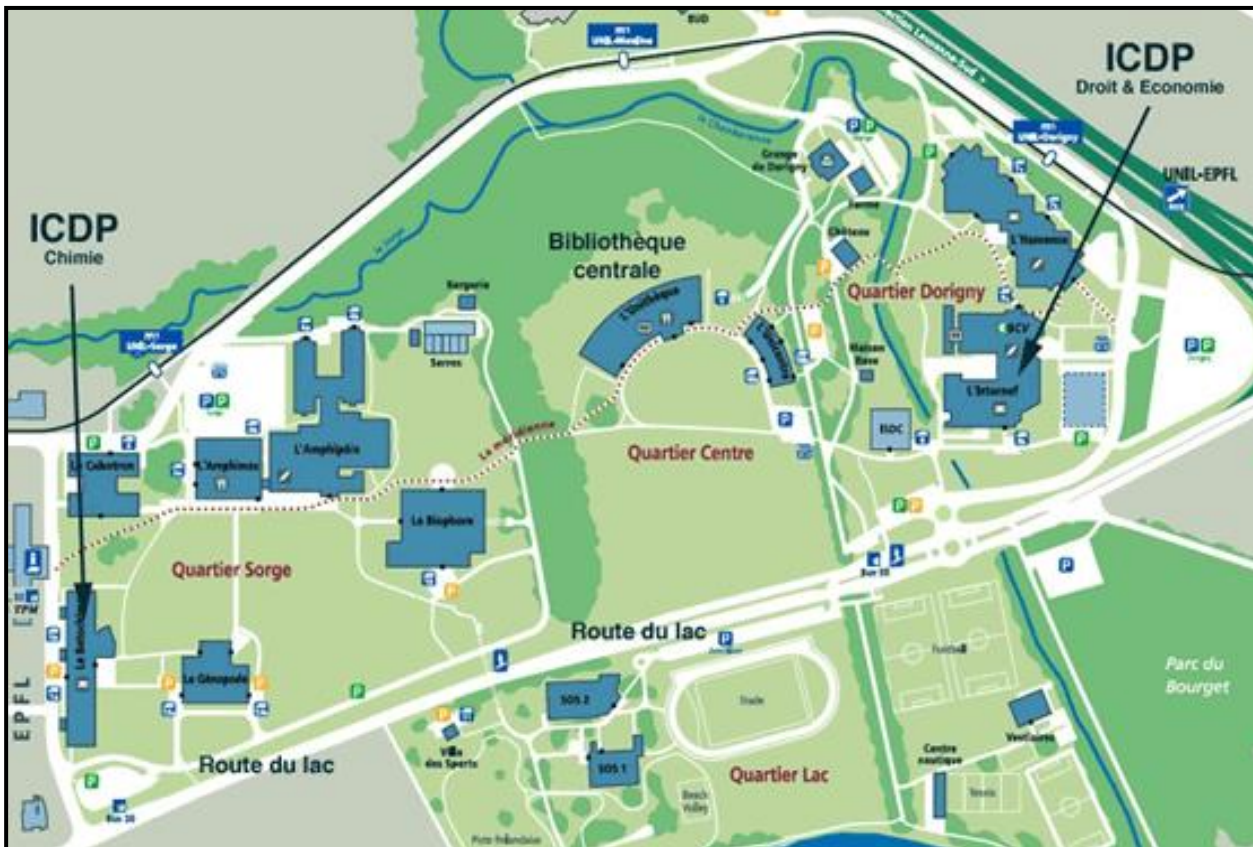
Certains de ces ouvrages vous sont proposés à des prix préférentiels dans le cadre de vos cours. Renseignez-vous auprès des assistants des différents professeurs.

6. PLAN ET LISTE DES BÂTIMENTS

L'ESC est située principalement dans le bâtiment *Batochime* [BCH], à l'exception d'une partie de l'Unité de Criminologie qui se trouve dans le bâtiment *Internef* [NEF]. Les cours que vous allez suivre sont donnés dans différents bâtiments du site de l'UNIL.

Le tableau et le plan ci-après présentent et situent la plupart des lieux que vous allez être amenés à fréquenter.

Bâtiments	Abréviation	Quartier	Ecole / Facultés
Amphimax	MAX (CP2)	Quartier Sorge	
Amphipôle	POL (CP)	Quartier Sorge	
Anthropole	ANT (BFSH2)	Quartier Dorigny	Faculté des Sciences sociales et politiques
Batochime	BCH	Quartier Sorge	Ecole des sciences criminelles
Cubotron	CUB (BSP)	Quartier Sorge	Bâtiment de physique
Centre de médecine légale	CURML	Quartier des Hôpitaux	
Institut suisse de droit comparé	ISDC	Quartier Dorigny	
Internef	NEF (BFSH1)	Quartier Dorigny	Facultés de droit et de HEC
Unicentre	UNC (BRA)	Quartier Dorigny	Bâtiment du rectorat et des affaires socioculturelles
Unithèque	UTQ (Banane)	Quartier Dorigny	Bibliothèque centrale et restaurants



INFORMATIONS PRATIQUES

1. INSCRIPTION AUX COURS

Au début de **CHACQUE** semestre, vous devez vous inscrire aux enseignements sur le site internet de l'ESC (<http://www.unil.ch/esc/page17603.html>). Vous devez vous inscrire chaque semestre pour les cours annuels, soit deux fois en tout.

Il est indispensable de s'inscrire à TOUTS LES COURS: cours obligatoires, cours blocs, cours à option, séminaire et mémoire; il nous sera sinon impossible de vous attribuer les crédits correspondants. Le système ne peut pas tenir compte d'une inscription par email ou par écrit.

Merci d'être particulièrement attentifs lorsque vous faites ces démarches: vérifiez que vous n'avez pas commis d'erreur, consultez le résumé de vos inscriptions à chaque mise à jour, imprimez ce résumé et conservez-le.

Vous serez informés de l'ouverture de la période d'inscription aux cours et aux examens; consultez également les panneaux d'affichage.

ATTENTION! Cours en Faculté des Sciences sociales et politiques

Les délais d'inscriptions aux enseignements pour les cours suivis dans la FACULTE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES [SSP] sont plus courts que ceux de l'ESC. **Vous devez vous inscrire aux enseignements SSP en respectant ces règles, soit en principe dans les QUATRE premières semaines de chaque semestre.** Merci de vous référer aux règles en vigueur au sein de la Faculté des SSP (<http://www.unil.ch/ssp>). La Faculté des SSP vous fera payer CHF 200.- pour toute inscription qui se ferait en dehors des délais. Cette règle s'applique également pour l'ESC.

2. INSCRIPTIONS AUX EXAMENS

Les dates des sessions d'examens, ainsi que les délais d'inscription aux examens sont affichés sur les panneaux d'information au 6^{ème} étage du BCH, ainsi que sur le site Internet de l'ESC (<http://www.unil.ch/esc/page10062.html>).

Les inscriptions aux examens se font par Internet, via le site Internet de l'ESC (<http://www.unil.ch/esc/page17603.html>)

Les examens réguliers ont en principe lieu à la session qui suit la fin d'un cours. La session d'examens d'août/septembre est uniquement une session de rattrapage, exception pour la défense du séminaire ou mémoire.

Les examens des cours blocs ont lieu soit immédiatement après le cours, soit une à deux semaines plus tard. Les dates d'examens des cours blocs sont communiquées en même temps que leurs horaires (<https://www.unil.ch/esc/etudiants>)

Rappel: pour toute question relative aux examens, merci de vous adresser directement à Mme Anne MARVILLE (anne.marville@unil.ch)

ATTENTION! COURS EN FACULTE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

En ce qui concerne les examens des cours de la Faculté des SSP, **les inscriptions aux examens ont en principe lieu durant les**

QUATRE premières semaines de **chaque** semestre. Merci de vous référer aux règles en vigueur au sein de la Faculté des SSP (<http://www.unil.ch/ssp>).

3. EXAMENS

Nous vous rappelons que **les notes et les crédits ne sont jamais donnés par email ou par téléphone** et ne sont pas affichés à l'ESC.

Les résultats des examens sont consultables dans l'interface myUnil, dès que la Commission des examens s'est réunie, soit dans le courant de la semaine suivant la fin de la session de chaque session d'examens (cf. Règlement de l'ESC, art. 29). Dès que vos résultats sont inscrits, vous serez prévenus par email.

Travaux à rendre

Les travaux à rendre sont à imprimer et à déposer au secrétariat de l'Unité de Criminologie ou dans la boîte aux lettres du secrétariat; le nombre de copies nécessaires est précisé par les différents enseignants. **Les travaux par email ne sont pas acceptés**, sauf si cela vous est spécifié dans certains cours.

Examens oraux

Les horaires des examens oraux sont affichés, dès que possible, au 6^e étage du BCH. Les heures de passage individuelles sont données à **titre indicatif**. Le jour de l'examen, vous devez être présent au moins 30 minutes à l'avance de l'heure indiquée.

S'il n'y a pas de liste détaillée des heures de passage, présentez-vous simplement au début de l'examen. Vérifiez régulièrement les horaires d'examens, car ils sont susceptibles de varier durant la session.

4. IMMATRICULATION À L'UNIL ET ADMISSION À LA MAÎTRISE EN CRIMINOLOGIE ET SÉCURITÉ

Les secrétariats de l'ESC et de l'Unité de Criminologie ne s'occupent pas des questions liées à l'immatriculation des étudiants à l'UNIL et/ou à l'admission à la Maîtrise.

Pour ces questions, veuillez vous adresser directement au Bureau des immatriculations de l'UNIL (<https://www.unil.ch/immat/fr/home.html>).

Même remarque concernant l'écolage et les différents aspects financiers de votre immatriculation; veuillez vous référer au Bureau des immatriculations.

5. ATTESTATIONS ET FORMULAIRES

Différents formulaires relatifs au déroulement des études (p. ex.: code de déontologie, demande de déplacement de service pour l'armée, etc.) sont disponibles sur le site web de la Maîtrise, rubrique «Infos Pratiques».

Attestation de cours

Une fois vos taxes d'inscription réglées, vous pouvez imprimer, chaque semestre, votre attestation d'études via l'interface *myUnil*, rubrique «Dossier administratif».

6. CALENDRIER ACADÉMIQUE

Année académique 2018/2019

Semestre d'automne 2018

Début des cours	mardi 18 septembre 2018
Fin des cours	vendredi 21 décembre 2018

Semestre de printemps 2019

Début des cours	lundi 18 février 2019
Interruption des cours	vendredi 19 avril 2019
Reprise des cours	lundi 29 avril 2019
Fin des cours	vendredi 31 mai 2019

Jours fériés

Jeûne Fédéral	lundi 17 septembre 2018
Vendredi Saint	vendredi 19 avril 2019
Lundi de Pâques	lundi 22 avril 2019
Ascension	jeudi 30 mai 2019
Dies Academicus	Vendredi 31 mai 2019

Sessions d'examens UNIL *(chaque faculté fixe sa session au sein des périodes ordinaires)*

session de d'hiver	11 janvier au 2 février 2019
session de d'été	11 juin au 6 juillet 2019
session d'automne	19 août au 7 septembre 2019

INFORMATIONS RELATIVES À LA MAÎTRISE EN CRIMINOLOGIE ET SÉCURITÉ

Le *Maîtrise en droit en criminologie et sécurité* est régie par le *Plan d'études 2018/2019*, le règlement associé *Master Crim 2018*, ainsi que par le *Règlement 2018 de l'ESC*. Veuillez vous référer à ces documents qui seuls font foi.

1. CORPS ENSEIGNANT ET CORPS INTERMÉDIAIRE DE LA MAÎTRISE EN CRIMINOLOGIE ET SÉCURITÉ AFFILIÉS À L'ESC

Professeurs et enseignants	Cours
Prof. Dr. Marcelo F. AEBI Marcelo.Aebi@unil.ch	Introduction à la criminologie Méthodes de recherche en criminologie Délinquance juvénile Criminologie et cinéma Séminaire de criminologie <i>Mémoire de criminologie</i>
Prof. Dr. Andy BECUE Andy.Becue@unil.ch	Science forensique générale : typologie des traces
Prof. Dr. Stefano CANEPPELE* Stefano.Caneppele@unil.ch <i>* Responsable scientifique de la gestion des mémoires en criminologie</i>	Analyse géospatiale de la criminalité Gouvernance de la sécurité Criminalité économique Terrorisme Analyse de la criminalité sur internet Sport, criminalité et intégrité <i>Mémoire de criminologie</i>
Prof. Dr. Manon JENDLY Manon.Jendly@unil.ch	<i>Remplacements (2018-2019) :</i> Claudia CAMPISTOL & Aurélie STOLL Introduction aux méthodes qualitatives Lionel GROSSRIEDER Criminologues et milieux d'intervention Prévention de la criminalité Stéphanie LOUP Politique criminelle
Prof. Dr. Olivier RIBAUX Olivier.Ribaux@unil.ch	Policing Renseignement forensique
Prof. Dr. Quentin ROSSY Quentin.Rossy@unil.ch	Analyse criminelle opérationnelle
Dr. Patrice VILLETZAZ Patrice.Villetzaz@unil.ch	Méthodes d'analyse statistique en criminologie <i>Mémoire de criminologie</i>
Enseignants invités	Cours
Natalia DELGRANDE, Chargée de cours Natalia.Delgrande@unil.ch	Pénologie
Dr. Daniel FINK, Chargé de cours Daniel.Fink@unil.ch	Criminalité, justice et prisons en Suisse
Prof. Dr. Jürg GERBER <i>Sam Houston State University, USA</i>	Criminalité organisée
Prof. Dr. Paul KNEPPER <i>Central Washington University</i>	Histoire de la pensée criminologique
Prof. Dr. Anna-Maria GETOS KALAC <i>University of Zagreb</i>	Victimologie et aide aux victimes

Corps intermédiaire	Cours	Téléphone Bureau
Sara ANIELLO Sara.Aniello@unil.ch Assistante-doctorante	Gouvernance de la sécurité	021/692.46.43 BCH 6312
Bettina BORISOVA Betina.Borisova@unil.ch Assistante-doctorante	Prévention de la criminalité	021/692.46.42 BCH 6311
Claudia CAMPISTOL** Claudia.Campistol@unil.ch Assistante-doctorante <i>**Responsable administrative de la gestion des mémoires en criminologie</i>	Délinquance juvénile Séminaire de criminologie	021/692.46.43 BCH 6312
Giulia CINAGLIA Giulia.Cinaglia@unil.ch Assistante-doctorante	Sport, criminalité et intégrité Politique criminelle	021/692.46.44 BCH 6309
Aurélie STOLL Aurèlie.Stoll@unil.ch Assistante-doctorante	Prévention de la criminalité Criminologues et milieux d'intervention	021/692.46.42 BCH 6311
Mélanie TIAGO Melanie.Tiago@unil.ch Assistante-doctorante	Introduction à la criminologie Délinquance juvénile Terrorisme Séminaire de criminologie	021/692.46.44 BCH 6309
Yuji ZOCATELLI HASHIMOTO Yuji.ZocatelliHashimoto@unil.ch Assistant-doctorant	Criminologie et cinéma Délinquance juvénile Méthodes de recherche en criminologie Séminaire de criminologie	021/692.46.44 BCH 6309

2. DURÉE DES ÉTUDES ET HORAIRES

En principe, la durée de la Maîtrise est de quatre semestres. Pour les dérogations concernant la durée maximale des études, se référer au Règlement. Pour le Master à temps partiel, se référer à la directive concernée (www.unil.ch/interne/page44629.html)

Pour des questions d'horaires et pour tenir compte de la progression des enseignements, les cours obligatoires sont répartis sur les deux années d'études; merci de suivre cette répartition.

Les cours blocs, ainsi que les cours à option, sont à placer librement la 1^{ère} ou la 2^{ème} année; nous vous suggérons d'aménager un maximum de temps durant votre 2^{ème} année d'études pour votre mémoire de Maîtrise.

Les horaires sont établis pour chaque semestre et sont disponibles sur le site web de la Maîtrise juste avant la rentrée. Les horaires concernant le semestre de printemps sont provisoires et seront chaque fois confirmés peu avant la rentrée de février.

Stage dans le cadre du mémoire de Maîtrise

Certains travaux de Maîtrise s'accompagnent d'un stage pratique; les informations concernant les possibilités de stage vous seront donc communiquées lors de la proposition des sujets de recherche, en fin de 1^{ère} année. Les démarches à entreprendre vous seront indiquées en temps voulu; merci de respecter ces consignes.

Si un étudiant désire effectuer un stage sans aucun lien avec son travail de mémoire, l'institut peut, sous certaines conditions, lui fournir une lettre de recommandation pour le soutenir dans cette démarche.

3. EXIGENCES

Les cours de la Maîtrise sont structurés en modules. Chaque module est composé de cours obligatoires et de cours à option. Tous les cours obligatoires figurant dans le plan d'études doivent être suivis et validés par un examen. En vue de parfaire votre formation, vous choisissez dans chaque module les cours optionnels que vous souhaitez. Les cours optionnels suivis doivent aussi être validés par un examen.

Les descriptifs des différents cours figurent sur le site Internet de la Maîtrise.

Les cours obligatoires du module préparatoire qui ont déjà été suivis dans le cadre d'une formation antérieure et qui ont été validés par la Commission d'admissions et des équivalences de l'ESC n'ont pas besoin d'être suivis à nouveau, mais doivent être remplacés par d'autres cours proposés dans le module préparatoire. Ces cours doivent être choisis en fonction de votre formation antérieure. Le but est que vous maîtrisiez les fondements de la criminologie, du droit, de la sociologie et de la psychologie.

La question des équivalences est régie par l'article 7 du règlement de la Maîtrise: « *Au moment de l'admission à la Maîtrise, au plus tard 3 semaines après le début du cursus, le candidat peut adresser une demande d'équivalences écrite avec pièces justificatives à l'intention de la Commission d'admission et des équivalences. La Commission peut accorder des équivalences à un étudiant sur la base d'un cursus antérieur, d'une expérience importante ou de publications de travaux scientifiques dans des revues expertisées dans le domaine d'études* ». Toujours selon l'article 7, « *il n'est pas accordé d'équivalence pour les enseignements à option du plan d'études, sauf situation exceptionnelle motivée par écrit* » et finalement, « *le nombre total de crédits ECTS qui peuvent être acquis par équivalences dans le cadre de la Maîtrise universitaire en Droit en sciences criminelles est limité à 12 ECTS* ».

Pour demander une ou plusieurs équivalences, l'étudiant doit remplir un **formulaire d'équivalence** (site Internet de la Maîtrise, rubrique «Infos pratiques») qu'il adressera à Mme Dominique VIOTTI, accompagné des différentes attestations de cours **dans les trois premières semaines des cours**.

La Commission d'admission et des équivalences statuera et avisera par écrit l'étudiant de sa décision.

4. OBTENTION DU TITRE DE LA MAÎTRISE

L'obtention du titre est notamment régie par l'article 19 du règlement de la Maîtrise, « pour l'obtention du grade de Maîtrise universitaire en Droit en sciences criminelles, orientation criminologie et sécurité, la réussite de tous les modules est nécessaire dans les délais impartis (...). Les candidats à ce grade doivent en outre réussir leur mémoire de Maîtrise universitaire, c'est-à-dire obtenir une note de 4 au moins ».

Selon l'article 18 du règlement de la Maîtrise pour réussir un module deux conditions cumulatives sont nécessaires: «*la moyenne est au moins égale à 4.0 et la réussite des évaluations correspond à 80 % des crédits ECTS du module* »

Cela implique que l'étudiant doit remplir l'ensemble des quatre conditions suivantes:

- Valider l'ensemble des modules du plan d'études
 - o Obtenir une moyenne non pondérée de 4 à chaque module
 - o Valider 80% des crédits de chaque module
- Réussir son séminaire et son mémoire de Maîtrise avec une note supérieure ou égale à 4.

Brevet d'avocat

Le Tribunal cantonal admet que la Maîtrise universitaire en Droit, criminologie et sécurité donne accès au stage d'avocat.

Remise des diplômes

La remise des diplômes a lieu une fois par année, en novembre.

Si vous ne pouvez pas assister à cette cérémonie, votre diplôme vous sera envoyé par la poste un mois après la remise des diplômes. Dans ce cas, merci de contacter directement Mme Suzanne Furst (021/692.20.30 ou suzanne.furst@unil.ch).

5. MÉMOIRE ET SÉMINAIRE

Vos études se termineront par la rédaction d'un mémoire de Maîtrise qui sera soutenu devant une commission d'experts (*cf. Règlement de la Maîtrise et instructions ad hoc*).

Mémoire de criminologie

Le mémoire de Maîtrise consiste en une **recherche empirique personnelle** sur un thème lié à la criminologie. Le mémoire doit présenter une revue de la littérature spécifique aussi complète que possible, ainsi que les résultats d'une recherche personnelle portant sur des données quantitatives ou qualitatives.

Un document résume les différentes **consignes à suivre** pour la rédaction du séminaire et du mémoire de criminologie. Il est disponible dans l'interface *myUnil*, aux rubriques «Mémoire» ou «Séminaire». **Merci de lire attentivement les consignes relatives à la rédaction des travaux personnels.**
Les délais relatifs au séminaire et au mémoire sont communiqués en début de 2^{ème} année.

Les formulaires «Respect du Code de déontologie» et «déclaration de confidentialité (en 1^{ère} année) et directive en matière de stockage des bases de données» (en 2^{ème} année) devront être signés par tous les étudiants et seront transmis **dès la rentrée** au secrétariat de l'Unité de Criminologie à Mme

Dominique VIOTTI (site Internet de la Maîtrise, rubrique «Infos pratiques»).

Le sujet de mémoire est choisi à la fin de la 1^{ère} année, afin que l'étudiant puisse commencer ses recherches durant la pause estivale, ceci pour que le cours-séminaire qui a lieu en 2^{ème} année lui soit le plus utile possible. A la fin de la 1^{ère} année, différents sujets de mémoire seront proposés en fonction des projets et recherches en cours à l'Unité de Criminologie. Les étudiants sont également invités à proposer des sujets individuels à condition que ces derniers comportent une dimension empirique et répondent aux exigences de la Maîtrise. Il convient également que l'étudiant ait réfléchi à la nature des données qu'il souhaite utiliser et à leur accessibilité. L'étudiant devra soumettre un canevas de mémoire avant de démarrer sa recherche. Celui-ci devra être validé par les personnes qui encadrent le mémoire de l'étudiant.

Les enseignants et les assistants impliqués dans l'encadrement et l'évaluation du mémoire seront désignés au moment opportun.

Cours-séminaire de criminologie et présentations individuelles

Durant son 3^{ème} semestre d'étude, l'étudiant participe au *séminaire de criminologie*. La première partie de cet enseignement comprend plusieurs séances ayant pour fonction d'aider l'étudiant à commencer son travail de recherche; la seconde partie est orientée vers la pratique et l'étudiant travaillera directement à la rédaction de son séminaire.

Le Cours-séminaire de criminologie a lieu durant le 3^{ème} sem. Les présentations des séminaires ont lieu au début du 4^{ème} sem.

Au début du 4^{ème} semestre, l'étudiant présente la première partie de son mémoire de Maîtrise dans le cadre des présentations individuelles

des séminaires qui se déroulent sur trois jours lors d'un séjour hors-site. Ce travail doit au minimum comprendre une revue de la littérature spécifique à la problématique du mémoire et préciser la méthodologie qui sera employée ainsi que les hypothèses théoriques et opérationnelles (*cf. consignes*).

La validation du séminaire de criminologie (3 crédits) est faite en fonction des conditions suivantes: (a) la participation au séminaire, (b) le rendu d'un travail écrit de séminaire correspondant aux exigences, et (c) la présentation orale de ce travail, ainsi que la participation à l'ensemble des présentations individuelles des séminaires.

Défense du mémoire

La défense du mémoire a lieu à la fin de la 2^{ème} année, durant la session d'examens d'août/septembre. Le mémoire est à rendre environ 3-4 semaines avant la session d'examens; les délais sont communiqués en début d'année académique. La soutenance du mémoire dure environ 30 minutes (10 minutes de présentation du mémoire, 10 minutes de questions sur le mémoire puis 10 minutes de débat criminologique).

Après la soutenance du mémoire, chaque étudiant remet au secrétariat de l'Unité de Criminologie **deux exemplaires reliés** (reliure thermocollée uniquement) **de la version finale corrigée** (intégrant notamment les éventuelles modifications demandées lors de la soutenance) **de son mémoire ainsi qu'une copie sur support informatique**. Les données utilisées pour les recherches sont également transmises sous format informatique, sauf cas exceptionnels.

6. MOBILITÉ

L'Unité de Criminologie dispose d'accords avec plusieurs universités en Europe et en Amérique du Nord. Les séjours de mobilité ont lieu en deuxième année, durant un ou deux semestres. La mobilité est limitée à 30 crédits ECTS.

Des liens pour les accords, les bourses disponibles et le détail des démarches à suivre sont indiqués sur le site web de la Maîtrise, rubrique «Infos pratiques».

- Université de l'Etat à Liège (Swiss European Mobility)
- Vrije Universiteit Brussel (Swiss European Mobility)
- Université libre de Bruxelles (Swiss European Mobility)
- Université catholique de Leuven (Swiss European Mobility)
- Universitat Oberta de Catalunya (Swiss European Mobility)
- Universidad Autónoma de Barcelona (Swiss European Mobility)
- Universidad de Valencia (Swiss European Mobility)
- Università Cattolica del Sacro Cuore à Milan (Swiss European Mobility)
- Uniwersytet Jagiellonski de Cracovie, Pologne (Swiss European Mobility)
- Universidade de Porto (Swiss European Mobility)
- Ecole de criminologie de l'Université de Montréal, Canada (accord bilatéral)
- Sam Houston University, Texas, USA (accord bilatéral)
- Pantion Panep.Koinonikon Politik, Athènes (Swiss European Mobility)
- Université de Vilnius, Lituanie, (Swiss European Mobility)

Attention: certaines universités étrangères exigent un examen de langue. Les places pour ces examens étant limitées, nous vous suggérons de vous inscrire au plus vite, car les résultats des tests doivent être joints au dossier de candidature.

Nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, de faciliter la conciliation entre l'obligation de participation au séminaire de criminologie, la rédaction du mémoire et les séjours de mobilité. Cependant il n'est pas garanti qu'il soit possible pour les étudiants en mobilité de terminer leurs études en quatre semestres.

Différentes informations sur la mobilité sont communiquées lors de la séance d'accueil. A la suite de cela, si vous êtes intéressés par un séjour en mobilité, vous devez prendre contact après la rentrée avec le M. Yuji ZOCATELLI HASHIMOTO (yuji.hashimoto@unil.ch). Cette première prise de contact aura pour fonction de vous indiquer les différentes démarches à faire dans le but de préparer votre dossier de candidature.